

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**Eviter l'exode des entreprises importantes pour la sécurité du pays
(Mo. 19.4376)**

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Zumofen, Guillaume

Citations préféré

Zumofen, Guillaume 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Eviter l'exode des entreprises importantes pour la sécurité du pays (Mo. 19.4376), 2019 - 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 23.04.2024.

Sommaire

Chronique générale	1
Economie	1
Politique économique	1
Ordre économique	1

Abréviations

SiK-SR	Sicherheitspolitische Kommission des Ständerates
SiK-NR	Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates
KMG	Bundesgesetz über das Kriegsmaterial
GKG	Güterkontrollgesetz
BPS	Bundesgesetz über die im Ausland erbrachten privaten Sicherheitsdienstleistungen

CPS-CE	Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats
CPS-CN	Commission de la politique de sécurité du Conseil national
LFMG	Loi fédérale sur le matériel de guerre
LCB	Loi sur le contrôle des biens
LPSP	Loi fédérale sur les prestations de sécurité privées fournies à l'étranger

Chronique générale

Economie

Politique économique

Ordre économique

MOTION

DATE: 10.12.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

La loi fédérale sur les prestations de sécurité privées fournies à l'étranger (LPSP) est entrée en vigueur en septembre 2015. Depuis, la Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats (CPS-CE) estime qu'une interprétation trop stricte renforce le risque de délocalisation d'entreprises helvétiques et affecte potentiellement la sécurité de la Suisse. Elle a donc déposé une motion qui demande une modification de la LPSP pour **éviter l'exode des entreprises importantes pour la sécurité du pays**.

Le Conseil fédéral a proposé au Conseil des Etats de rejeter la motion. S'il admet la problématique, il préconise une adoption de la motion Schilliger (plr, LU) (19.4297) et l'attente du rapport d'un groupe de travail interdépartemental en charge de la question.

La motion a été adoptée par le Conseil des Etats par 28 voix contre 12, en parallèle à la motion Wicki (plr, NW) (19.3991).¹

MOTION

DATE: 12.03.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

La commission de la politique de sécurité du Conseil national (CPS-CN) a préconisé par 15 voix contre 10, l'**adoption de la motion** déposée par sa commission sœur (CPS-CE). Cette motion a pour objectif d'**éviter l'exode des entreprises importantes pour la sécurité du pays**. La CPS-CN a étudié l'objet en parallèle de la motion Wicki (19.3991) (plr, NW). Lors des discussions, la CPS-CN s'est prononcée à la suite du rapport du groupe de travail interdépartemental sur la cohérence et l'interprétation de la loi fédérale sur les prestations de sécurité privées fournies à l'étranger (LPSP), de la loi fédérale sur le matériel de guerre (LFMG) et de la loi sur le contrôle des biens (LCB). En se basant sur le rapport, la majorité de la CPS-CN a estimé que l'application de la LPSP entraînait des dégâts collatéraux indésirables, notamment pour l'exportation, en citant comme exemple le cas Pilatus. A l'opposé, une minorité a estimé qu'une révision était inopportune. Elle a d'ailleurs mis en avant l'adoption très récente de la LPSP par le Parlement.

Au final, la motion a été adoptée par 105 voix contre 86 et 1 abstention. Les voix de l'UDC, du PLR et du groupe du Centre (PDC-PEV-PBD) ont fait pencher la balance. Lors des débats en chambre, la thématique brûlante de l'exportation du matériel de guerre a occupé le haut de l'affiche.²

1) BO CE, 2019, pp. 1128 s.; Communiqué de presse CPS-CE du 11.10.2019

2) BO CN, 2020, pp.338; Communiqué de presse CPS-CN du 11.02.2020; Rapport CPS-CN du 11.02.2020